



Le Noiray Dessous le 26 Janvier 2016

Madame, Monsieur, cher (e) Adhérent (e),

Attention : Cette année la déclaration des ruches pour 2016 est à faire du 01 septembre au 31 décembre 2016.

Le Conseil d'administration a le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale de votre Association " L'Apiculteur Savoyard " qui se tiendra dans la grande salle des fermes le :

DIMANCHE 13 MARS 2016 à 8 Heures 30

A la Salle des Fermes 1^{er} Etage au Lycée Agricole de la Motte - Servolex

I - De 8h30 à 9h : Accueil (café, viennoiseries). Récupération de vos commandes de matériel. Vous pouvez encore commander du Candi (voir au dos le bon de commande). A faire très rapidement.

II – A 9h, ordre du jour:

- a) - Allocution de bienvenue du Président Jean Pierre Alaïme,
- Les habituels travaux statutaires obligatoires.
- Rapport moral et compte rendu d'activités par le Président.
- Vote sur le rapport moral.

- b) - Rapport financier par le trésorier Roger Guetaz,
- Approbation des vérificateurs des comptes Mr François Maurier et Mr Henri Sublet,
- Vote du rapport financier.
- Renouvellement des vérificateurs aux comptes.

III - Renouvellement de 4 Administrateurs : (Mme Odette Pitrat, Mr Jean Louis Cittadini, Mr Roger Guetaz, Mr Henri Marquis). Vous pouvez faire acte de candidature **avant le 01 Mars 2016 auprès du président :**
Mr Jean Pierre Alaïme 30 Clos St Exupéry 73290 La Motte – Servolex.

IV – Intervenants :

La **Présidente du GDSA Mme Isabelle GONNET** sur:

- a) Présentation de la nouvelle période de déclaration des ruches ;
- b) La nouvelle Gouvernance. GDS des Savoie,
- c) Le Frelon Asiatique, son expansion ; Le piégeage ; Comment lutter,
- d) Aéthina Tumida ; Sa progression,
- e) L'avenir du GDSA ainsi que L'AG du 19 mars 2016 à 14h à St Baldoph (Chambre D'Agriculture).

- Le Président Jean Pierre Alaïme nous parlera des Cultures Dérobées en Savoie et surtout en Haute Savoie.

- Notre Formateur du Rucher Ecole Mr Marc Richon fera le bilan annuel sur la formation théorique et pratique.

V - Questions diverses (pour inscrire vos questions, se manifester à 9 h avant le début de l'ordre du jour).

VI – Pour clôturer notre A.G., la traditionnelle Tombola et cette année parmi les lots une ruchette offerte par la maison Isnard en plus des divers lots, suivie du vin d'honneur au rez de chaussée et qui clôturera notre Assemblée Générale. Puis pour ceux qui auront réservé le repas Gastronomique au Restaurant " le Servolex", certains voulaient un changement, je puis vous assurer que vous ne serez pas déçus ; et en prime un bon moment très agréable pour échanger surtout que nous serons seuls dans le restaurant.

Je remercie toutes celles et ceux qui sont à jour de leurs Cotisations, mais nous comptons aussi sur les retardataires, sachez qu'à partir du 30 mars 2015 vous n'êtes plus assurés.

Nous vous attendons toujours aussi nombreux le **Dimanche 13 Mars 2016**, c'est un réel plaisir pour moi et les membres du CA de pouvoir passer un aussi bon moment tous ensemble.

Je vous prie de croire Cher (e) Adhérent (e) en ma meilleure amitié.

Le Président : Jean Pierre Alaïme

Voir au dos

COMMANDE GROUPEE L'APICULTEUR SAVOYARD 2016

A renvoyée accompagnée du règlement correspondant à l'ordre de : L'Apiculteur Savoyard
Pour le 13 Février 2016 et à adresser au responsable des commandes:

Mr Jean HUMBERT 315 Route des Terrailleurs 73420 Drumettaz tél : 06 16 71 95 72.

Attention :

Dans l'urgence : Des adhérents nous demandent du Candi car ils perdent actuellement des Colonies faute de nourriture.

Attention certaines Colonies sont au bord de la famine, si nécessaire recommandez du candi, nous faisons partir une commande groupée.

Commander le plus rapidement possible car nous devons en informer le fabricant.

Référence	Désignation	Prix TTC	Nombre	Total
26.001	Candi (sans miel) la Barquette de 1,700 kg de chez Isnard	3.20 €		
		TOTAL		

Nom, Prénom :

Pour contact, votre téléphone ou Courriel:.....

Payer par Chèque : Banque :N° du chèque :

Pour la distribution du Candi vous serez avertis et elle se fera au Local des Mésanges.

Nota : A renvoyée accompagnée du règlement à l'ordre de : L'Apiculteur Savoyard au responsable des commandes Jean Humbert.

Recommandations contre Varroas :

Suivez bien les directives de votre GDSA en matière de traitement de la varroase.

Ne faites pas l'impasse sur le traitement du printemps car il y a une recrudescence des varroas.

Alors contrôler bien vos Colonies.

Lors de notre A.G :

- Une Récupération des lanières Apivar aura lieu, (ramener vos lanières usagées à cette occasion).
- La remise des diplômes du Concours des Miels et Pains D'Epices,
- Ci-après l'adresse du Restaurant "Le Servolex"
695 Rue Denis Papin 73290 La Motte-Servolex Tél : 04 79 65 10 69.